



# PRÉFET DU CALVADOS

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Direction départementale des territoires et de la mer

Caen, le 19 octobre 2021

Vincent JAILLET

Instructeur police de l'eau  
Service eau et biodiversité  
Tél : 02 31 43 16 08  
Mail : ddtm-se-eau-spe@calvados.gouv.fr

Référence : 14-2021-00135

**Le Préfet**

à

**SAS LFC Invest**  
1 Rue de la Brèche  
BP 558  
78 808 SAINT-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de l'instruction de votre dossier de déclaration au titre des articles L.214-1 et suivants du code de l'environnement, relatif à un projet de lotissement « Domaine du Saulnier » sur la commune de Cagny, et pour lequel un récépissé vous a été délivré en date du 3 septembre 2021, j'ai l'honneur de vous informer que je ne compte pas faire opposition à votre déclaration.

**Dès lors, vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception de ce courrier.**

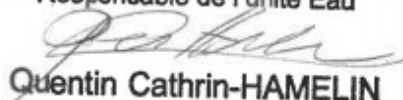
Cependant, vous voudrez bien m'informer, avant le début des travaux, des dates de début et fin du chantier, puis, dans un délai de deux mois maximum suivant la fin des travaux, me communiquer votre compte-rendu de chantier, ainsi que les plans de récolement des ouvrages réalisés.

Je vous rappelle enfin que les agents mentionnés aux articles L.171-1 et L.172-1 du code de l'environnement, et notamment ceux chargés de la police de l'eau, auront libre accès aux installations objet de la déclaration.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le préfet et par délégation,

**L'adjoint au chef de service Eau et Biodiversité  
Responsable de l'unité Eau**

  
**Quentin Cathrin-HAMELIN**

Direction départementale des territoires et de la mer  
10 boulevard du Général Vanier  
CS 75224 - 14052 Caen cedex 4  
Tél. 02.31.43.15.00  
Courriel: [ddtm@calvados.gouv.fr](mailto:ddtm@calvados.gouv.fr)  
[www.calvados.gouv.fr](http://www.calvados.gouv.fr)